

Fiche 2.3 : Comment les réseaux sociaux fonctionnent-ils ?

INDICATIONS COMPLÉMENTAIRES : On montrera que les réseaux sociaux constituent une forme spécifique de coordination entre acteurs et de sociabilité (réseaux internet, associations d'anciens élèves...). On pourra présenter quelques exemples très simples de structuration de réseaux sans entrer dans la théorie des graphes. On s'intéressera surtout au rôle des réseaux en matière de recherche d'emploi en discutant plus particulièrement la thèse de « la force des liens faibles ».

NOTIONS : Capital social, formes de sociabilité.

SAVOIRS DE REFERENCE SUR LA QUESTION

Les réseaux sociaux : un nouvel outil venu de la sociologie économique

Le terme de « réseaux sociaux » est devenu extrêmement banal depuis quelques années : il en est venu à désigner un type particulier de sites Internet qui proposent aux utilisateurs de créer des pages personnelles qui les lient avec celles de leurs « amis », terme qui prend ici un sens très large (Facebook est le plus connu, mais on peut également citer LinkedIn ou Diaspora). De tels sites recomposent en partie la notion d'appartenance en mettant à jour la façon dont l'individu s'inscrit dans des relations diverses, ce que la sociologie des réseaux avait commencé à faire depuis les années 80. L'usage du terme « réseau » s'est d'ailleurs répandu de façon plus ancienne, comme l'ont montré Luc Boltanski et Eve Chiapello (*Le nouvel esprit du capitalisme*, Gallimard, Coll. « NRF », 1999). Alors qu'il a longtemps été connoté négativement (les réseaux « occultes », « mafieux » ou encore « terroristes »), le terme a pris un sens de plus en plus valorisé avec l'émergence, entre autres, de la firme « en réseau ». Dans leur ouvrage, Boltanski et Chiapello s'efforcent de montrer qu'il s'agit de l'un des éléments cardinaux du capitalisme contemporain.

Le terme existe également en sociologie, mais dans un sens sensiblement différent de celui du langage courant. La sociologie des réseaux sociaux ne consiste pas, en effet, à l'exploration d'un objet particulier, comme les réseaux numériques, et ce d'autant plus qu'elle s'est développée avant ceux-ci. Il s'agit au contraire d'un ensemble d'outils théoriques qui peuvent être mobilisés pour traiter un très grand nombre de questions, dont celles que le sens commun désigne aujourd'hui comme « réseaux sociaux » mais pas seulement. À l'extrême, certains auteurs avancent qu'il s'agit là d'un paradigme spécifique de la sociologie (cette approche est défendue en France par Alain Degenne et Michel Forsé). Il s'agit donc pour les enseignants de transmettre aux élèves un mode de raisonnement particulier plus que d'étudier certains objets précis.

En quoi consiste donc la sociologie des réseaux sociaux ? D'une façon générale, il s'agit de considérer que les individus sont « encastrés » (pour reprendre le terme de Mark Granovetter) dans des réseaux relationnels, c'est-à-dire que leurs actions doivent se comprendre à partir des relations qu'ils entretiennent avec les autres. Jusque là, rien que de très banal : c'est ce que fait toute la sociologie. Mais on considère ici que ces relations s'organisent en réseaux de telle sorte qu'il ne suffit pas de prendre en compte les contacts directs (c'est-à-dire les relations de face-à-face) ou l'appartenance de l'individu (ses groupes, catégories, etc.), mais aussi les contacts de ces contacts, les contacts de ces contacts de ces contacts, etc. et la façon dont l'ensemble se dessine. Il est à

noter que l'on peut également étudier des réseaux entre groupes, entre entreprises, entre établissements, etc. L'intérêt porte donc avant tout sur la façon dont se structurent les différentes relations. On a souvent recours pour cela à une représentation sous forme de graphes¹, telle que dans la figure suivante :

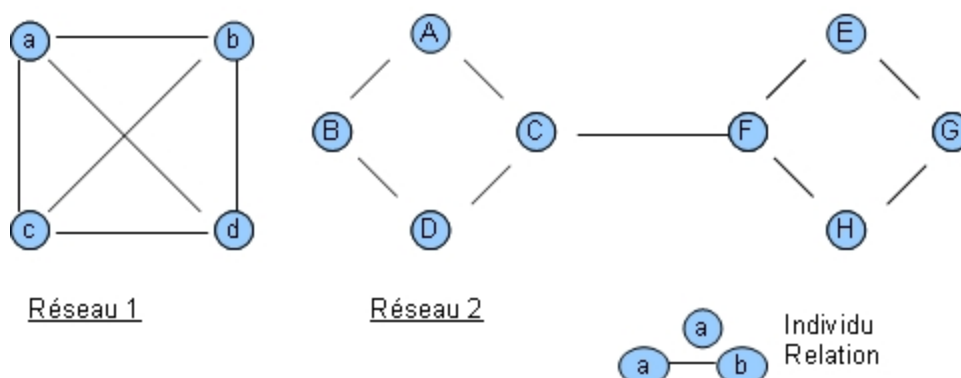


Fig. 1 – Deux exemples de graphes

Cette structure exerce une contrainte sur l'action de l'individu mais une contrainte que Michel Forsé qualifie de « formelle » : les réseaux ne déterminent pas les actions des individus, mais par leurs formes, les rendent plus ou moins simples à réaliser et donc plus ou moins probables. Par exemple, si je désire obtenir un emploi dans telle grande entreprise, je pourrais passer par des relations en son sein si j'en ai, autrement il me faudra faire une candidature spontanée : les deux modalités ne sont pas équivalentes. Sur la figure 1, l'individu « a » a accès à tous les autres dans le réseau, tandis que A doit, s'il veut obtenir quelque chose de F, passer par C. On voit que ce dernier a une position particulière qui lui donne un plus grand pouvoir que d'autres. L'individu F, dont la position dans le réseau est équivalente, peut être rapproché de C non pas parce qu'ils présenteraient des caractéristiques individuelles communes, mais parce que leurs places dans le réseau sont équivalentes (certains auteurs vont ainsi essayer de délimiter des groupes voire des classes sociales en fonction des positions équivalentes entre les individus).

L'approche par les réseaux est profondément liée à la sociologie économique. Elle permet en effet d'intégrer dans l'analyse des objets les plus classiques de l'économie, en particulier le marché. On représente en effet celui-ci comme un ensemble de relations sociales entre individus ou entre entreprises qui contraignent relativement les acteurs. On avance alors que ces relations facilitent l'échange ou, au contraire, le rendent plus difficile. On peut donc souligner les différences avec l'approche strictement économique, que les élèves étudieront également : d'une part, la sociologie économique considère un individu social (au double sens qu'il est produit d'une socialisation et encastré dans un réseau), d'autre part, et en conséquence, elle procède par enquête, recueillant sur le terrain les différentes données pertinentes pour son analyse.

À quoi servent les réseaux sociaux ?

Les réseaux sociaux rassemblent diverses formes de sociabilité. Plusieurs distinctions existent qui permettent des mesures sensiblement différentes (mesures que l'on trouvera dans les enquêtes de l'INSEE ou du CEREQ) : sociabilité à l'intérieur du foyer ou à l'extérieur, sociabilité amicale ou familiale, etc. Deux distinctions semblent particulièrement utiles dans le cadre de ce chapitre : la distinction entre une sociabilité formelle et informelle d'une part, la distinction entre des liens faibles et des liens forts, d'autre part. La première repose sur la différence entre des relations imposées et

¹ La théorie des graphes est une branche des mathématiques qui étudie précisément ce genre de représentations (notamment en les transformant en matrices) et propose de nombreux outils pour le traitement statistique de telles données. Celles-ci sont très utilisées dans la sociologie des réseaux, ce qui a conduit à faire l'hypothèse que les différentes relations représentées sont comparables (même si elles peuvent être différenciées en fonction de leur force, de leur proximité, etc.). Cela n'a pas à être abordé avec les élèves : on se contentera de leur montrer à quoi ressemble un graphe.

réglées, notamment dans le cadre d'organisations comme l'entreprise, et des relations électives et « libres ». La seconde prend en compte l'investissement des individus dans ces relations ainsi que leur fréquence : le lien faible est, de façon simple, la connaissance, « l'ami d'ami » que l'on croise parfois, la personne que l'on peut nommer sans véritablement la connaître.

Les réseaux sociaux consistent en la prise en compte de ces différentes formes de sociabilité. C'est là que l'on peut faire un lien avec les réseaux électroniques ou les associations d'anciens élèves de certaines grandes écoles : ce sont des formes de sociabilité spécifiques qui s'appuient sur des relations informelles et des liens faibles. Leur importance n'en est pas moins grande pour comprendre les comportements et les inégalités entre individus. Pour agir, les individus vont chercher à mobiliser un réseau, c'est-à-dire un ensemble d'acteurs grâce auxquels ils vont pouvoir réaliser leur projet. Si un artiste veut réaliser une œuvre, il doit mobiliser des partenaires, des producteurs, des critiques, un public, etc. De même, celui qui cherche un emploi devra mobiliser différents liens, qui seront plus ou moins efficaces.

Dans ce cadre, il est indispensable de présenter la thèse de la « force des liens faibles » de Mark Granovetter. Celle-ci peut se résumer facilement : dans la recherche d'emploi, non seulement le passage par le réseau est la plus efficace des méthodes, mais ce sont les liens faibles, c'est-à-dire les connaissances éloignées, qui sont les plus efficaces (l'efficacité est généralement mesurée par la rapidité avec laquelle on trouve un emploi et le degré de satisfaction que celui-ci donne, par exemple au travers de son adéquation avec la formation de la personne). C'est ce que le sociologue découvre lors d'une enquête sur les cadres de Boston. Comment l'expliquer ? Il part du principe que les liens forts sont « redondants » : si A connaît B et C, il est probable que B et C se connaissent également. Par conséquent, les individus entre lesquels s'établissent des liens forts sont plus souvent semblables et partagent la même information. Au contraire, les liens faibles permettent à l'individu d'avoir accès à d'autres sous-réseaux (des « cliques » ou « quasi-cliques » dans le jargon des réseaux) et lui apportent donc une information différente et nouvelle, plus intéressante. Granovetter étend ce principe à celui de la mobilisation d'un groupe : si celui-ci est constitué d'un ensemble de petits réseaux fermés sur eux-mêmes, il a peu de chances de parvenir à se mobiliser largement ; si au contraire les liens faibles y sont forts, les idées et l'information vont circuler plus rapidement et la mobilité a plus de chances d'avoir lieu.

Cette thèse a fait l'objet de nombreuses discussions, Mark Granovetter lui-même en a ultérieurement relativisé la généralité. On peut citer l'approfondissement proposé par Michel Forsé qui, reprenant la méthode pour la France souligne que, dans les milieux sociaux moins favorisés, ce sont principalement les liens forts qui peuvent être utiles, les liens faibles étant insuffisants. D'autres auteurs ont fait valoir des mécanismes d'enfermement dans le réseau, principalement les réseaux « ethniques » aux États-Unis : ainsi les immigrés sont nombreux à trouver un emploi dans le cadre de relations communautaires (on parle alors de « commerce ethnique » (l'anthropologue Alain Tarrus a notamment montré que cela pouvait exister en France).

En définitive, les réseaux sociaux peuvent aussi bien jouer un rôle de facilitateurs – parce qu'ils permettent la circulation de l'information, parce qu'ils assurent la confiance entre les partenaires – que d'obstacles – parce qu'ils enferment les individus ou parce qu'ils leur font respecter des obligations sociales plutôt que de s'occuper rationnellement de leurs entreprises. Ils sont donc un point d'appui critique important pour les élèves quant à la compréhension qu'ils peuvent avoir du fonctionnement économique.

Le capital social

La notion de capital social vient compléter la liste des différents outils offerts par la sociologie économique que l'on se propose de mettre à la disposition des élèves. La notion, développée d'abord par Pierre Bourdieu, a été travaillée par la suite dans deux sens différents : d'une part, comme une ressource individuelle, d'autre part comme une ressource collective.

En tant que ressource individuelle, le capital social désigne, d'une façon générale, ce à quoi le réseau d'un individu lui permet d'avoir accès. Si j'ai un ami qui a un vélo et qu'il peut me le prêter, alors ce vélo fait partie de mon capital social. Mais pour que cela soit possible, il faut que j'investisse dans ce capital en tissant et en entretenant des relations, ce qui a, comme pour les autres formes de capital, un coût. Des questions se posent alors sur le caractère plus ou moins instrumental du capital social : les relations sociales sont-elles maintenues uniquement en tant que capital ou celui-ci n'est-il qu'une conséquence non-intentionnelle de la sociabilité ? La question ne peut pas être définitivement tranchée. On peut cependant montrer aux élèves comment ce capital peut être organisé de façon collective dans certains milieux : les études sur la bourgeoisie illustrent bien, par exemple, la place qu'a l'entretien de son réseau dans les pratiques les plus ordinaires de ce milieu social (cercles et associations, événements mondains, *Who's Who*, etc.). C'est sur ce point-là que l'on peut faire le lien avec la notion de groupe.

Le capital social a également désigné une caractéristique d'un groupe ou d'une communauté, plus souvent d'un pays. Il renvoie alors au degré de confiance qui permet ou non l'accomplissement des différentes activités collectives. Cette idée est principalement développée par Robert Putnam et sera reprise par la Banque Mondiale. Elle fait l'objet de très vives discussions portant tant sur la définition du concept et sa mesure que sur les enchaînements théoriques qu'il suggère. Il n'est pas demandé, dans le cadre du programme de première, de présenter cet aspect du capital social qui sera étudié en classe terminale.

RESSOURCES ET ACTIVITES PEDAGOGIQUES PROPOSEES

Activité 1 : Qu'est-ce qu'un réseau social ?

Finalité : Faire découvrir le sens de l'expression « réseau social » en sociologie

Étapes et ressources préconisées :

Cette question peut être introduite en demandant aux élèves de lister d'abord les personnes qui, selon eux, interviennent dans leurs comportements – par exemple dans leurs choix vestimentaires – puis la liste des personnes à qui ils demanderaient conseil dans une autre situation – par exemple la recherche d'un stage. Il y aura certainement des oublis dans la première liste : on pourra montrer que si leurs amis et leurs familles interviennent dans leurs choix, ils prennent aussi en compte l'avis d'autres personnes, soit de façon directe (pour éviter des moqueries de la part d'autres lycéens qu'ils ne connaissent pas), soit au travers des amis d'amis : on pourra ainsi souligner les connexions qui les lient au delà de leurs seuls « liens forts » et discuter ainsi des formes de sociabilité. La deuxième liste permettra d'introduire une première discussion sur la mobilisation d'un capital social et sur la force des liens faibles.

Une autre option sera de leur faire jouer au « Kevin Bacon Game », jeu de cinéphiles qui consiste à relier un acteur (à l'origine Kevin Bacon) à n'importe quel autre par le jeu des collaborations (A a joué avec B qui a tourné dans le film de C etc.). On demandera ensuite aux élèves de se relier à d'autres personnes *a priori* éloignées (une vedette, un homme politique, etc.) et on leur montrera que peu de liens sont nécessaires pour y arriver. On finira en présentant l'effet « *Small World* » de Stanley Milgram et en précisant ses liens avec la notion de réseau (voir notamment Pierre Mercklé, *Sociologie des réseaux sociaux*, La découverte, coll. « Repères », 2007, p. 11-14).

Activité 2 : Qu'est-ce que la sociabilité ?

Finalité : Présenter les différentes formes de sociabilité et leurs rôles

Étapes et ressources préconisées :

L'étude des formes de sociabilité pourra se faire en présentant différentes mesures de celles-ci, comme cela est fait dans l'article de Régis Bigot « Quelques aspects de la sociabilité des Français » (*Cahiers de recherche* n°169, CREDOC, décembre 2001, <http://www.credoc.fr/pdf.php?param=pdf/Rech/C169>). En relevant les différentes façons de mesurer la sociabilité, les élèves seront amenés à préciser les différentes formes de sociabilité.

On pourra montrer le rôle de la sociabilité dans les relations économiques en s'appuyant sur les travaux d'Alain Tarrus : celui-ci souligne notamment comment certains produits bas-de-gamme (notamment des ordinateurs, clefs USB, mp4, appareils photo numériques, etc.) sont diffusés par les « transmigrants », c'est-à-dire des individus qui font des aller-retours constants entre différents espaces nationaux, parfois avec la participation active des grandes entreprises. On pourra notamment s'appuyer sur le cas des transmigrants Afghans et Syriens présenté de façon accessible dans « Territoires circulatoires et étapes urbaines des migrant(e)s », *Regards croisés sur l'économie* n°8, novembre 2010, pp. 63-70 (voir notamment les pp. 65-66).

On pourra aussi utiliser l'ouvrage classique de William Foote Whyte, *Street Corner Society* (La découverte, 2002). On trouvera p. 55 un schéma des relations au sein de la bande étudiée par le sociologue sur lequel on pourra faire travailler les élèves. La section « *Bowling* et hiérarchie sociale » (p. 54-65) peut également faire l'objet d'une lecture et d'un commentaire : l'auteur y explique comment le bowling a servi à renforcer la hiérarchie sociale de la bande, parce que la réussite à ce jeu est liée à ce qui peut se comprendre comme un « encastrement » dans un réseau (même si Whyte n'utilise pas cette notion).

Activité 3 : Quels sont les liens les plus utiles ?

Finalité : Présenter la « force des liens faibles » et la notion de capital social

Étapes et ressources préconisées :

Des données sur les modes de recrutement (dans les enquêtes Emploi de l'Insee) permettront de souligner le rôle des réseaux dans le recrutement en développant les exemples précédents. On peut par exemple utiliser les graphiques présentés dans l'ouvrage d'Emmanuelle Marchal et Géraldine Rieucou, *Le recrutement* (La découverte, coll. « Repères », 2010, p. 13 pour celui concernant la France). Les relations personnelles, familiales, et professionnelles y apparaissent comme le deuxième mode d'obtention d'un emploi en 2006 aussi bien pour les hommes (22%) que pour les femmes (17%), derrière les candidatures spontanées (respectivement 36% et 38%).

Dans le même ouvrage, on trouvera une présentation de la théorie de la force des liens faibles (p. 51) qui peut être travaillée avec les élèves.

La comparaison internationale est possible (des graphiques équivalents peuvent se trouver p. 15 pour le Royaume-Uni et p. 16 pour l'Espagne) et permettra de discuter de la portée de cette théorie (les réseaux apparaissent plus importants en Espagne, moins importants en Angleterre) en montrant l'intérêt qu'il y a à approcher les marchés du travail à l'aide de la sociologie.

BIBLIOGRAPHIE

Bibliographie sélective et commentée à l'usage du professeur

Degenne A., Forsé M., *Les réseaux sociaux*, Armand Colin, coll. « U », 2e édition, 2004.

[Des évaluations empiriques, dont la nuance apportée pour la France par Michel Forcé à la « force des liens faibles » se trouvent notamment aux pp. 130-134]

Marchal E., Rieucau G., *Le recrutement*, La Découverte, coll. « Repères », 2010.

[Le chap. 1 donnent des éléments empiriques sur les modes de recrutement. La « force des liens faibles » est présentée de façon simple et précise p. 51.]

Mercklé P., *Sociologie des réseaux sociaux*, La découverte, coll. « Repères », 2011.

[Le chapitre 1 sur l'histoire de la notion de réseaux permet d'avoir une vue globale de son sens en sociologie. Les chapitres 3 et 4 sur la sociabilité et le capital social donne les bases essentielles sur ces notions. Le dernier chapitre s'intéresse plus spécifiquement aux réseaux sociaux numériques et à leur rapport avec la sociologie]

Ponthieux S., *Le capital social*, La Découverte, coll. « Repères », 2007.

[Les chapitres 3 et 4 sont ceux qui présentent la notion dans son sens le plus adapté à la perspective du programme]

Bibliographie complémentaire

Bevort, A., Lallement, M., *Le capital social*, la découverte, coll. « Recherche/MAUSS », 2006.

Chauvac N., *L'embauche, une histoire de relations ? Réseaux et dispositifs au cœur du marché de l'emploi*, thèse, université de Toulouse, janvier 2011.

http://tel.archives-ouvertes.fr/docs/00/56/34/74/PDF/ThA_se_Nathalie_Chauvac.pdf

Granovetter, M., *Sociologie économique*, Seuil, coll. « Économie Humaine », 2008.

Lazega E., *Réseaux et structures relationnelles*, PUF, coll. « Que sais-je », 1998.